



- **CEREALES** : les cumuls de pluie depuis 7 jours sont hétérogènes sur la région – quelques semis ont pu démarrer essentiellement en terres filtrantes et/ou après labour. Poser des pièges pour l'observation des ravageurs !
- **COLZA** : **Larves d'altises** : continuer la surveillance. **Pucerons** : à surveiller. **Altises adultes, limaces** : fin du risque.

CEREALES

Actuellement, au total 7 parcelles de blé et 5 d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures.

BLE : 3 parcelles sont semées dont 1 parcelle est levée.

- Chevignon semée le 30/09, précédent maïs dans l'Aisne au stade « levée ».
- Kws Extase semée le 05/10 précédent colza dans la Somme.
- Chevignon semée le 12/10 précédent blé dans le Pas de Calais.

ORGE D'HIVER : 3 parcelles sont semées.

- KWS FARO semis du 04/10 dans l'Aisne.
- KWS JOYAU semis du 08/10 dans l'Aisne.
- LG ZEBRA semis du 10/10 dans la Somme.

RAVAGEURS

Cicadelles *Psammotettix alienus*

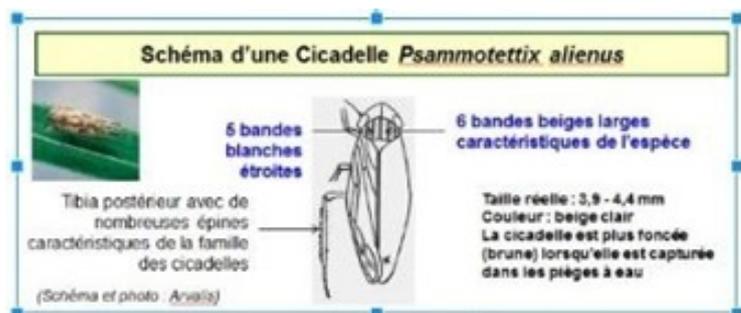
Cette semaine, sur les plaques engluées, 2 individus sont observés dans une parcelle de blé dans la Somme et dans l'Aisne et dans une parcelle d'orge d'hiver dans l'Aisne.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle aulte *Psammotettix alienus*
(C.JOZEFJAK CERESIA – archive
2019)



Puceron *Rhopalosiphum padi*

Pas de piégeage de puceron dans le réseau cette semaine !

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Limaces : pas de présence ni de dégâts observés actuellement.

Rappel : la pose de pièges est nécessaire afin de détecter les vols de cicadelles et de pucerons (plaques engluées) ainsi que la présence de limaces. Protocoles de piégeage : cf BSV n° 33.



**Piège par plaque engluée
(M.LHEUREUX CA80)**



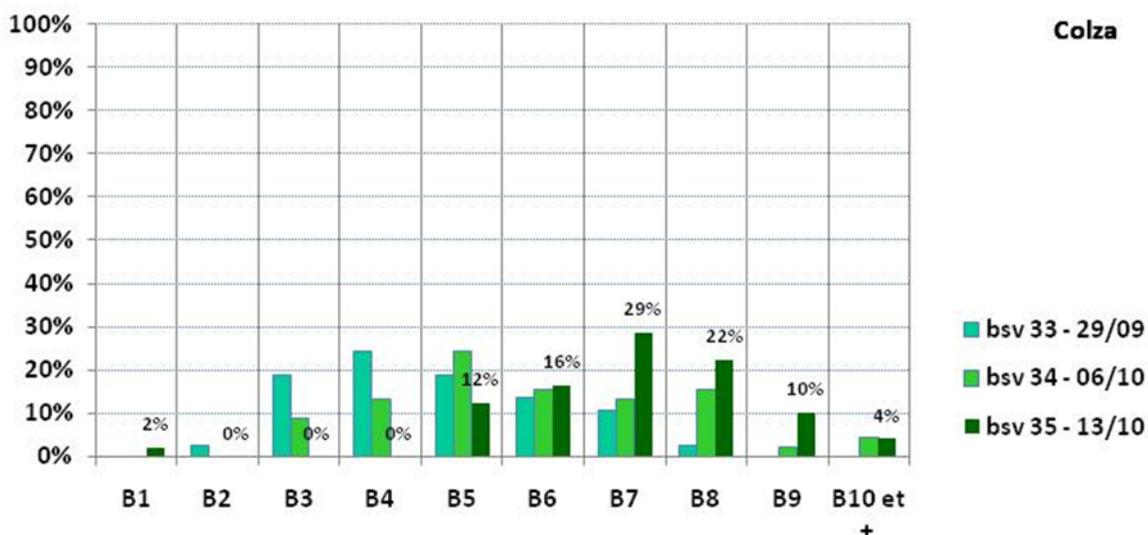
**Piège anti limace
(M.LHEUREUX CA80)**

COLZA

Stades:

49 parcelles sont renseignées cette semaine. Les stades sont étalés entre 5 et plus de 10 feuilles. Les stades se resserrent grâce au retour d'une période pluvieuse, mais l'hétérogénéité générée par la période sèche en début de campagne perdure. 28% des parcelles sont au stade B5-B6 (5 à 6 feuilles, et 51% au stade B7-B8 (7 à 8 feuilles), et 14% à 9 feuilles et plus. Il reste encore 2% des parcelles à un stade inférieur à 3 feuilles.

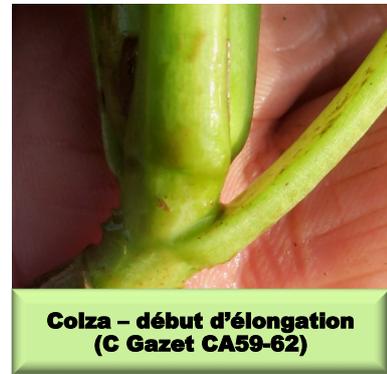
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza



**Colza – stade B10
(M.Roux-Duparque CA02)**



**Colza – début d'élongation
(C Gazet CA59-62)**

Des débuts d'élongation sont observés.

Un certain nombre de parcelle sont encore au stade de sensibilité :

2% altises adultes, 2% limaces et 28% pucerons. 86% des parcelles est aux stades sensibles pour les larves d'altises.

Larve de grosse altise – continuer la surveillance.

Evaluation du risque lié aux larves d'altise.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Le risque agronomique s'évalue par des pesées de biomasses mi-octobre ainsi qu'une évaluation de la dynamique de croissance du colza (couleur, taille du pivot et contexte favorable ou non à la croissance).

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premières berlèses dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->



colza larves d'altise à différents stades (Archives Terres Inovia)

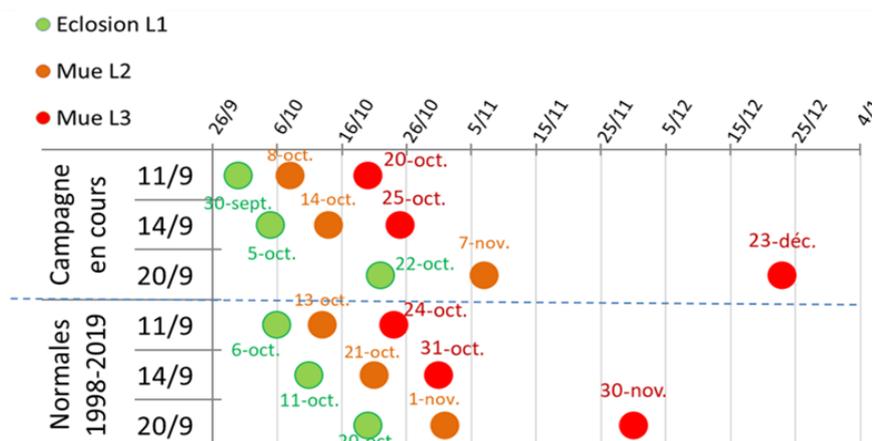
Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/evaluer-le-risque-lie-aux-larves-d-altises-d-hiver-et-au-charancon-du-bourgeon-terminal-en-integrant-un-risque-agronomique-et-un-risque-regional>

Simulation d'arrivée des larves d'altises.

Les températures plus fraîches que nous avons depuis quelques jours ont ralenti le développement des stades des altises d'hiver. Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 30 septembre pour les débuts de vols du 11 septembre, et le 5 octobre pour les débuts de vol du 14 septembre.

Pour le début du pic de vol du 20 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 22 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions sèches que nous avons pendant la deuxième décade de septembre ont pu induire des rétentions de ponte et donc des arrivées larvaires plus tardives.



Ce graphique sera mis à jour toutes les semaines en fonction des températures relevées qui permettront d'ajuster le prévisionnel.

Observation des larves.

Des **larves d'altise** sont repérées dans 11 parcelles du réseau sur 2 à 30% des plantes, avec une moyenne de 9%.

Cependant, sur les 16 Berlèse réalisées cette semaine, aucune larve n'y est dénombrée.

L'observation au champ est souvent basée sur la présence d'un impact visible sur les pétioles. La méthode Berlèse permet de vérifier la présence des larves et de les dénombrer.

Il faut continuer la surveillance, sachant que l'éclosion correspondant au pic de vol des adultes est estimée vers le 22 octobre.

Altises adultes : vols encore présents mais fin du risque.

Les **grosses altises** sont capturées dans 22 parcelles, avec de 1 à 50 individus. Parmi ces 22 parcelles, une seule en retard de végétation est encore au stade de sensibilité.

Des morsures sont signalées dans 2 parcelles, dont aucune encore au stade de sensibilité (stade levée au stade 3 feuilles). Le pourcentage de plantes touchées varie de 20 à 55 % et 2 à 5% de la surface foliaire est détruite.

Au vu de la progression des stades, on peut considérer que **la fin du risque est atteinte pour les altises adultes.**

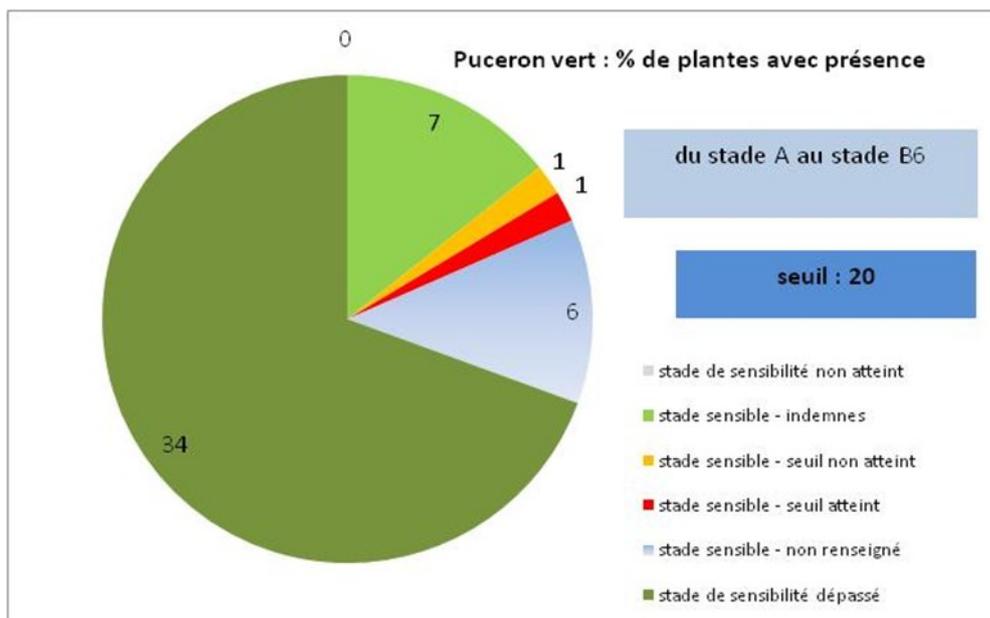


Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

Pucerons - à surveiller.

8 parcelles dénombrent la présence de **pucerons verts**, avec de 5 à 90% de plantes touchées. Une parcelle dépasse le seuil indicatif de risque. 3 parcelles présentant 20, 40 et 90% de plantes touchées ont dépassé le stade de sensibilité.



Pour rappel, le puceron vert est le plus répandu parmi les 3 espèces de pucerons rencontrés sur colza (puceron cendré et puceron du navet). Il est le seul à transmettre le virus de la jaunisse du navet (TuYV) : virose la plus fréquente mais la moins dommageable. L'utilisation de variétés partiellement résistantes à cette virose est le principal levier de lutte.

Seuil pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs.

Avec la progression des stades, **le risque limaces** arrive à sa fin.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans 5 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.



Des dégâts de **tenthredes de la rave** sont repérés dans une parcelle, avec 10% de surface foliaire détruite.

Des dégâts d'**oiseaux** sont signalés dans 1 parcelles avec un faible niveau d'attaque.

Des dégâts de **noctuelles** sont signalés dans 4 parcelles.

Maladies.

Du **Phoma** est signalé dans 10 parcelles avec 1 à 30% de plantes touchées.

En général, la lutte contre le phoma à ce stade passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquences sur le développement du colza.

Du **mildiou** est également noté sur 2 parcelles.



METEOROLOGIE

Mercredi 14 Octobre

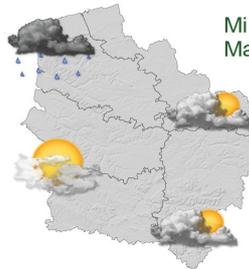
Min : 9
Max : 13



20

Jeudi 15 Octobre

Min : 9
Max : 13



20

Vendredi 16 Octobre

Min : 9
Max : 12



10

Samedi 17 Octobre

Min : 6
Max : 12



10

Dimanche 18 Octobre

Min : 12
Max : 14



20

Lundi 19 Octobre

Min : 11
Max : 15



20

Mardi 20 Octobre

Min : 11
Max : 14



10

**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur**

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 59, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lhérie, LEGTA de Foisie, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albeut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

